



# Repères 38

Journal des retraités CFDT de l'Isère

Juin 2021 - n°46

## Edito :

### Comment se dessine l'après Covid pour nous autres retraités CFDT ?

#### D'abord comprendre et analyser ce qui nous arrive.

Alain CAFFÉRATTO nous propose une note de lecture sur "La fabrique des pandémies" : de quoi alimenter nos révoltes et nous pousser à agir encore plus résolument.

En attendant, les témoignages reçus évoquent tous "une mise à l'épreuve" sociale et morale. "Ce qui m'a fait tenir, écrit Christine, c'est de garder des contacts" mais elle a hâte de le faire "en présentiel" ajoute-t-elle. L'art du récit est aussi un beau moyen de surmonter les coups durs. Parmi nos adhérents Pierrette Auguste, alias Cymone vous invite à nouveau à ses ateliers d'écriture.

Garder le contact, ceux qui ont des proches hospitalisés ou en Ehpad en ressentent forte-

ment la nécessité. Mais les règles de confinement ont amené de sérieux obstacles aux rapprochements. Aujourd'hui l'allègement des règles se fait encore de façon très inégale d'un établissement à l'autre. **Soutenir les familles de résidents en Ehpad** c'est l'objectif qu'a poursuivi sans relâche votre Commission Sociale-Santé. Résultat, dans ce numéro de Repères : une proposition pour **constituer un réseau d'entraide** avec une boîte mail :

[inter.cvs.utr38@gmail.com](mailto:inter.cvs.utr38@gmail.com)

Une feuille intercalaire est à renvoyer par tous ceux et celles qui ont un proche en établissement.

Vous lirez que d'autres commissions n'ont pas chômé. Bienvenue à la nouvelle **Commission Qualité de Vie** : débats et réflexions enclenchés sur "la malbouffe", l'hyperconsommation sous dépendance du nucléaire et le 21 octobre, une journée de formation-information **L'HABITAT QUAND ON AVANCE EN ÂGE : ANTICIPER**. Vous recevrez le programme détaillé ainsi qu'un questionnaire à renvoyer.

Notre UTR n'est pas en reste pour faire avancer au plan local les revendications nationales. **Le Pacte du Pouvoir de Vivre** se décline dans les départements. Chez nous, la CFDT et les associations partenaires regroupées sous le

sigle **PPV38** s'apprêtent à auditionner les candidats aux élections départementales sur les thèmes de la transition écologique, de l'Emploi, du Revenu et du Logement, de l'Éducation et de la Jeunesse. Affaire à suivre !

#### Des nouvelles de la 5<sup>ème</sup> branche de la Sécurité Sociale ?

L'enjeu est de permettre une meilleure prise en charge de la perte d'autonomie en diminuant le reste à charge des familles. Yves Verrolet, notre Secrétaire National adjoint déplore les lenteurs gouvernementales. Les députés isérois interpellés ont pratiqué la langue de bois. De quoi reprendre la lutte "en présentiel" dans la rue !

#### C'est le moment de reprendre nos forces !

Maxence GIRARD

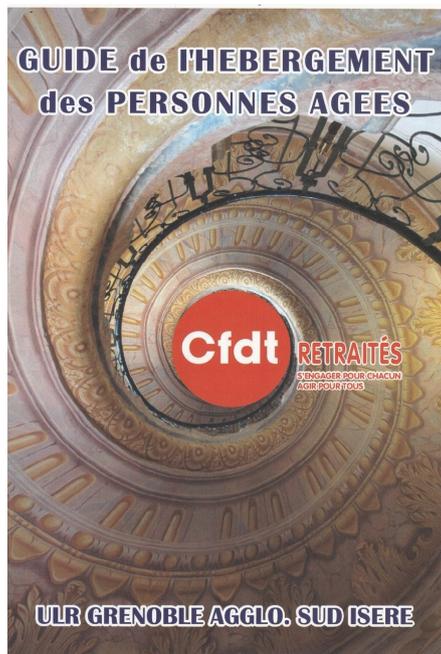


## SOMMAIRE

Edito .....	P 1
ULR de Grenoble.....	P 2
ULR de Vienne et Voiron .....	P 3
Commission qualité de vie .....	P 4
Pacte du pouvoir de vivre.....	P 5
La fabrique de Pandémies .....	P 6
La vie continue avec Pfizer .....	P 6
Témoignages Covid.....	P 7
Témoignage du Canada .....	P 8
Lettre d'une petite fille.....	P 9
Lutte contre la maltraitance .....	P 9
Penser autrement l'habitat .....	P 10
La 5ème branche de la SS.....	P 11
Vente de la clinique mutualiste	P 11
Adieu à Gaston DUPUIS.....	P 12
Détente et Culture.....	P 12

## L'ULR de GRENOBLE lutte contre l'isolement des Personnes Agées

Notre Union Locale Grenoble Agglomération et Sud-Isère, adhère par le biais de l'UTR à l'Union Confédérale des Retraités et a également le statut d'association loi 1901, déclarée en préfecture de l'Isère. Elle s'est engagée depuis l'année 2013 dans l'action concernant le problème de l'Habitat des personnes âgées de son territoire, ainsi que celui des transports adaptés. L'ULR comprend la ville de Grenoble, les 48 autres communes de la métropole, le plateau Matheysin, le Trièves et le Vercors.



**N**ous, retraités devons prendre conscience que notre qualité de vie dépendra de l'adaptation de notre logement, de l'aménagement architectural, de l'agencement des pièces, et de la suppression des objets favorisant les chutes. Il s'agit aussi de veiller que notre logement soit accessible aux déplacements en proximité des services publics, des commerces, des médecins, des pharmacies et proche des moyens de transport en commun adaptés. Puis penser à se faire aider pour les actes quotidiens de la vie.

**L'**anticipation dans le logement n'est possible que si la société nous permet de changer de regard sur le vieillissement de la population afin de favoriser une vision plus positive de l'avancée de l'âge. Ainsi, il sera possible de construire un habitat et une société adaptés à nos usages dans la différence et le respect de chacun où chaque génération trouvera sa place.

L'ULR a travaillé entre 2013 et 2019 sur les questions de l'habitat et des transports à la demande. Un guide de l'habitat a été diffusé dans toutes les municipalités du territoire de l'ULR et

dans certaines associations. Nous avons aussi réfléchi comment développer l'action sur les transports à la demande sur tout le secteur. Avec la crise sanitaire due au Covid, tout s'est arrêté brutalement. Lors de notre prochain conseil du 28 juin 2021, il sera proposé de redémarrer les rencontres du groupe de travail concernant le transport adapté et l'habitat, dans le cadre de la lutte contre l'isolement en coopération avec les CCAS, le conseil des aînés de la ville de Grenoble, la maison de l'autonomie et les maisons du territoire et des associations. Nous proposerons des rencontres avec les syndicats de salariés qui aborderont ces sujets pour favoriser l'intergénérationnel. Pour cela, il sera fait appel à celles et à ceux que le sujet intéresse pour rejoindre ce groupe de travail.

**D**emain, l'arrivée de la génération du RSA dans le champ de la vieillesse va entraîner une paupérisation de cette tranche d'âge. Les personnes âgées vont cumuler les difficultés sociales avec les problèmes de dépendance et de santé publique. **Encore un défi pour le "vivre ensemble"**

**Alain CAFFÉRATTO**

### Vaccination à Grenoble

Une mise au point de Jean VANOYE Président du Comité des Usagers des Centres de Santé de Grenoble

Bonjour à toutes et tous,

Au début, la vaccination à Grenoble ne s'effectuait qu'à l'hôpital et en centre ville. Cela défavorisait les habitants des quartiers délaissés et reproduisait les inégalités en santé. Il y a eu alors une vive réaction des soignants, de la direction et du Comité des usagers des Centres de santé implantés efficacement dans ces quartiers. À la suite de quoi les décideurs de la politique de vaccination ont cédé et c'est par centaines chaque semaine que sont vaccinés en proximité des grenoblois. Belle avancée ! Amitiés.

Editeur : UTR 38 Cfdt - Bourse du Travail -  
32 Av de l'Europe 38 030 GRENOBLE Cedex 2  
Imprimerie : Vigny-Musset Repro

Directeur de publication : Josette DIZET  
Rédacteur en chef : Maxence GIRARD  
Maquette et mise en page : Bernard ALBERT et Maxence GIRARD

## ULR DU PAYS VIENNOIS

L'Union Locale des Retraités du pays viennois et de ses environs s'est adaptée tant bien que mal à la crise qui dure depuis plus d'un an.

Le Bureau de l'ULR (9 membres) a repris ses réunions en présentiel depuis 3 mois dans les locaux de l'Union Locale. L'occasion de se voir, d'échanger sur l'actualité locale et nationale, et de partager café et croissants.

**N**ous avons rencontré la députée de notre circonscription Caroline ABADIE le 9 février. Nous l'avons interpellée sur les débats à venir à l'Assemblée Nationale sur la 5<sup>ème</sup> branche de Sécurité Sociale concernant l'autonomie et nous avons débattu sur l'actualité. La CFDT demande que ce dossier soit traité rapidement. Il est peu probable que la 5<sup>ème</sup> branche viennoise

en débat avant les présidentielles, l'actualité parlementaire étant très chargée...

**N**ous avons été présents avec nos collègues de l'Union Locale sur le marché de Vienne le samedi 20 mars. Nous étions 11 militants(es) qui ont pu partager avec les personnes faisant leur marché. Un moment toujours intéressant que nous essayons de renouveler chaque trimestre. Prochaine présence CFDT sur le marché de Vienne le samedi 5 juin.

Nous avons profité de l'envoi des attestations fiscales pour écrire de nouveau à nos adhérents(es) en mars et prendre de leurs nouvelles.

**Une nouveauté** : nous avons proposé une Visio conférence à

celles et ceux qui le souhaitent et/ou le peuvent le mardi 4 mai à 10H. Plusieurs de nos adhérents(es) se sont connectés afin que l'on puisse évoquer de vive voix avec eux (elles) tous les sujets qui les intéressent.

L'AG de notre ULR est repoussée au mardi 21 septembre. Nous attendons avec impatience cette AG pour qu'enfin nous puissions nous retrouver autour d'un moment d'échange et de convivialité.



## ULR DU VOIRONNAIS

**A**utour du 21 janvier 2021, l'ULR du Voironnais et environs, suivant les directives de l'UCR, a envoyé aux trois députées de notre territoire une demande d'entretien sur la future « Loi sur le Grand Age – Autonomie » dont une écrite en commun avec l'ULR de Sud-Grésivaudan.

La première à nous répondre fut la députée de la Bièvre, Monique LIMON. La délégation de 3 militants fut reçue à sa permanence de la Côte St André le 8 février 2021.

**Résultat** : Mme LIMON pense qu'en raison de l'agenda parlementaire surchargé, il sera difficile de trouver une place pour débattre de la Loi Grand Age avant la fin de cette mandature.

**L**e 12 février, nous avons tenu une réunion de notre ULR en

présentiel à la Bourse du Travail de Voiron avec 10 participant-e-s.

Nous avons échangé nos expériences de recherches difficiles de lieux de vaccinations. A cette date il n'y avait pas encore de vaccinodromes.

Nous avons fait un retour sur la mise en place d'un groupe-projet de « Territoire Zéro Chômeurs de longue durée » sur le Voironnais, 3 adhérents pourraient s'impliquer. Nous avons commenté et déploré la décision incompréhensible de résiliation de l'abonnement téléphonique de l'U.L. de Voiron qui nuira aux syndiqués isolés.

**L**e 1<sup>er</sup> mars, la députée Mme KAMOWSKI (5<sup>ème</sup> circo) a répondu par une lettre jointe à un mail à notre courrier, donc sans

nous recevoir. Selon elle la Loi Grand Age sera discutée au parlement en septembre 2021.

**L**e 2 avril, une délégation des ULR de Sud-Grésivaudan et du Voironnais a eu un entretien avec la députée de la 9<sup>ème</sup> circo, Mme JACQUIER-LAFORGE. Celle-ci s'est dite confiante et s'est appuyée sur un discours du 21 mars 2021 de la ministre de l'autonomie, laquelle se disait sûre que la « Loi Grand Age – autonomie » était sur les rails, et irrémédiablement engagée.

**Notre délégation est restée dubitative face à ces affirmations et espère que les rails de la ministre ne mèneront pas à une voie de garage.**

**Franklin PAQUIN**

## LA COMMISSION QUALITÉ DE VIE EN ORDRE DE MARCHÉ

**La commission commanditée par la CE, s'est réunie par deux fois pour élaborer une journée d'étude sur l'habitat et deux autres fois pour parler environnement.**

**D**éjà une proposition ! Avec l'aide précieuse de Claude FAGES et d'Alain CHARRÉ **une journée d'étude et d'échanges sur l'habitat des personnes âgées est programmée le 21 octobre à Voiron.**

Qui dit « habitat » : sous-entend combattre l'isolement tout en favorisant la mobilité. Pour bien vivre ensemble, nous devons réfléchir à l'environnement autour du logement. Nous allons faire appel à une spécialiste du vieillissement.

En première partie, un diaporama commenté par Claude détaillera les différentes étapes pour anticiper le vieillissement, et sera suivi d'une présentation des différentes structures d'accueil pour personnes âgées. Le tout sera étayé par différents témoignages d'acteurs ayant accompagnés ces structures intermédiaires. L'après-midi, nous réfléchirons ensemble par petits groupes aux solutions ou pistes de travail à explorer. Nous finirons cette journée par une restitution en plénière. Quoique classique dans sa conception, cette journée sera un point de départ pour élaborer ensemble des pistes de travail pour cette fin de mandature.

**P**arallèlement à cette réflexion, la commission a choisi de réfléchir dans deux domaines liés à notre environnement :

1) Sur la « malbouffe » vaste sujet qu'un petit groupe tentera de définir avec l'aide de Chantal GEHIN : qu'entendons-nous par ce terme ? Nous tenterons de donner des informations précises



et nous ciblerons les abus en direction des personnes âgées principalement.

2) Sur l'énergie nucléaire avec Marc CHENEVIER, il n'est pas question de tomber dans un débat des « pour et contre » le nucléaire ? Il s'agit plutôt de voir l'évolution à la hausse de nos consommations, du choix de l'électrique pour propulser nos véhicules autos et vélos en mesurant l'impact sur notre planète de tels choix. Autres pistes à explorer, comment réduire notre impact énergétique lié au tout numérique. Ce sera au groupe de définir les pistes de réflexions puis les axes de travail sur un tel sujet.

**N**ous pouvons compter parmi nous et autour de nous sur un réseau de connaissances et de compétences permettant d'animer des demi-

journées d'informations et d'échanges. La périodicité d'une réunion tous les 2 mois devrait permettre de créer un noyau d'habitues et d'enrichir la réflexion générale de la CFDT.

Habitat, Malbouffe, Energie nucléaire et quoi d'autre ? Mon intention est de ne pas nous disperser pour être efficaces. Les groupes de travail sont bien entendus ouverts à tous les adhérents

**Alors chiche !!!**

Contactez **Philippe CAULLIREAU** au 07 86 75 36 29.



Membres du groupe de travail énergie

## PACTE DU POUVOIR DE VIVRE

**Avec 63 organisations, la CFDT s'est engagée dans le Pacte du Pouvoir de Vivre (PPV) pour mettre les questions sociales et environnementales au cœur des décisions politiques. Qu'en est-il à notre niveau ?**

Des PPV décentralisés se sont constitués au niveau de villes, départements ou Régions. Au plan régional Auvergne Rhône Alpes il y a un groupe sur : Lyon Métropole, Loire, Haute-Loire, Nord-Isère, et PPV38.

**E**n Isère, le collectif PPV38 compte désormais 14 organisations., la CFTC et la fédération des accueils de jour nous ont rejoints en janvier 2021, d'autres organisations sont intéressées par notre démarche et devraient prochainement nous rejoindre.

Le PPV38 a été reçu par le Préfet de l'Isère en janvier dernier. À l'ordre du jour des échanges : le point sur la situation épidémique et économique, le plan de relance en Isère (un sous-préfet en a la mission), les attentes des Syndicats et Associations PPV Isère...

**D**epuis cette rencontre le PPV38 a élaboré un document présentant les points positifs réalisés par l'Etat, les points négatifs ou à revoir et les propositions du PPV38, en s'appuyant sur notre connaissance du terrain. Ce document sera présenté au préfet lors de la 4ème rencontre prévue en juin

En raison du Covid, le PPV au plan national est engagé dans une refonte : le plan de relance nécessite d'actualiser, préciser et accentuer certaines mesures dans la perspective d'un document permettant aux organisations du Pacte de défendre une position commune.

4 groupes ont travaillé à la réactualisation du Pacte : Transition

écologique, Emploi, Revenu, Logement. / Comment financer ? / Régénérer la démocratie ? Le PPV38 a regretté qu'il n'y ait pas de groupe de travail sur le thème Education-Jeunesse, et a fait remonter ses propositions sur ce sujet élaborées localement avec le SGEN CFDT, Interasso (étudiants), les Francas, la fédé-

(sur le modèle des propositions pour les municipales en 2020).

**L'**alliance du PPV Auvergne Rhône Alpes a proposé un webinaire avec 3 têtes de listes autour des thèmes : Aménagement du territoire et mobilité, Education-jeunesse, Formation professionnelle et Développement économique.



ration Léo Lagrange, et la ligue de l'enseignement.

Les feuilles de route des groupes de travail ont été diffusées. Le PPV38 a participé aux webinaires\* organisés par le national. Les groupes locaux ont pu exprimer leurs propositions et interpellations.

**L**e PPV veut être un acteur du débat lors des élections départementales et régionales de juin 2021, prélude à une montée en puissance dans la perspective des élections présidentielles de 2022. Des propositions incontournables pour les régionales vont être établies par le Pacte

En Isère, pour les élections départementales, le PPV38 a proposé l'audition de chaque liste républicaine (LREM, LR, Printemps Isérois) en visioconférence sur les thèmes : Action sociale Education-Jeunesse, avec les dimensions transversales de transition écologique et démocratique en lien avec les compétences du Conseil Départemental.

**Régis MOREIRA**

\***Webinaires** : Un webinaire est une activité en ligne offerte par une organisation et diffusée par Internet sur les ordinateurs d'un groupe de participants choisis. (Un webinaire est parfois également appelé «webémission», «activité en ligne» ou «séminaire Web».)

## A LIRE : *La Fabrique des Pandémies*

ÉDITIONS : "cahier libre, la découverte" par Marie Monique ROBIN

### Préserver la biodiversité est un impératif pour la santé planétaire.

Depuis les années 2000, des centaines de scientifiques du monde entier tirent la sonnette d'alarme : les activités humaines ont précipité l'effondrement de la biodiversité. Ainsi, elles ont créé les conditions d'une pandémie dans la pandémie. La destruction des écosystèmes par la déforestation, l'urbanisation, l'agriculture industrielle et la globalisation économique menacent directement la santé planétaire. Cette destruction est à l'origine des zoonoses. Les zoonoses sont des maladies ou des infections provoquées par des pathogènes transmis

par la faune sauvage aux humains et très souvent par l'intermédiaire des animaux domestiques, notamment les rongeurs qui sont le premier réservoir d'agents pathogènes avant les chauves-souris.

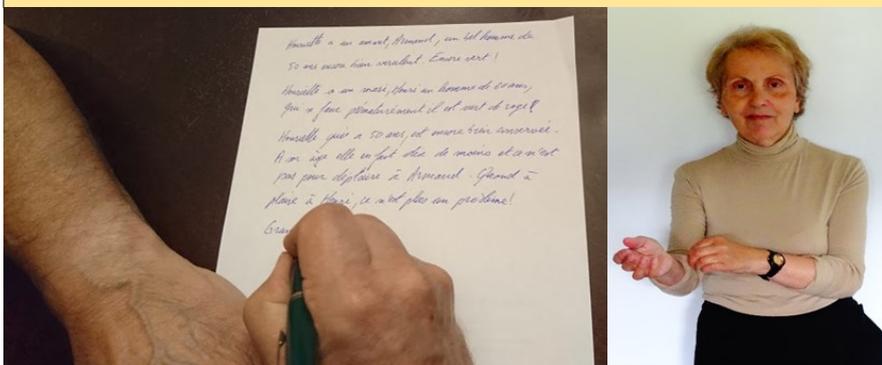
**S**i on préserve l'intégrité des forêts, tout se maintient. Si on déséquilibre, c'est une véritable bombe biologique. D'Ébola à la Covid19, les zoonoses font partie des nouvelles maladies émergentes qui se multiplient par des mécanismes décrits dans ce livre de Marie Monique Robin. Si nous ne faisons rien, d'autres pandémies suivront, puis encore d'autres suivront. Le seul antidote, c'est la préservation de la biodiversité. C'est ce que montre ce

livre, mobilisant de nombreux travaux et entretiens inédits avec plus de 60 chercheurs du monde entier. L'auteure contribue à dissiper le grand aveuglement collectif qui empêche d'agir. Ce livre veut réveiller les consciences. Nous sommes à la croisée des chemins et il faudrait avoir une vision à moyen et à long terme et pas à court terme comme en ce moment.

**La Fabrique des Pandémies, livre sorti en février 2021, écrit par Marie Monique Robin, journaliste et réalisatrice de nombreux documentaires et reportages tournés dans le monde.**

Alain CAFFÉRATTO

## La vie continue avec Pfizer !



**C**e lundi matin, en me rendant en voiture au centre de vaccination d'Alpexpo à Grenoble, Michel Fugain, via mon poste de radio, m'a envoyé ce message : *"Chante la vie, chante Comme si tu devais mourir demain Comme si plus rien n'avait d'importance Chante, oui chante Aime la vie, aime Comme un voyou, comme un fou, comme un chien Comme si c'était ta dernière chance Chante,*

*oui chante"*. Alors on m'a injecté le Pfizer pendant que cette chanson tournait en boucle dans ma tête. Suis donc ressortie d'Alpexpo, le cœur en fête, en me disant que si une thrombose devait m'anéantir sous peu, c'est maintenant ou jamais, que je devais profiter de la vie à donf !

Je veux encore marcher. Courir. Bondir. Rebondir ! Tourner rond quoi ! *"L'heure tourne. Elle ne se*

*fatigue jamais. C'est ce que j'aurais aimé être : une horloge."* J'aurais aimé être une horloge suisse ; une horloge qui ne se dérègle pas et égraine le temps sans s'épuiser. Une horloge costaud, résistant aux années ; toujours fiable, précise. Infatigable.

Une horloge mécanique à balancier, a certes besoin d'être remontée régulièrement, mais hop, un petit coup de pouce et ça repart. C'est moins compliqué qu'avec les humains ! Et en plus, elle s'en balance ! Mais revenons à mes moutons ! L'idéal, pour moi, serait de partir en vacances, comme si c'était ma dernière chance ! Par ailleurs, si je dois rester chez moi, et si je déprime, j'écris ; c'est ma thérapie. L'écriture est devenue mon psychotrope préféré et c'est sans effets secondaires !

Pierrette AUGUSTE

### Et vous, comment survivez-vous lorsque votre moral est en berne ?

Pour prolonger les échanges de ressentis "par temps de Covid". Pierrette Auguste renouvelle son invitation à rejoindre son atelier d'écriture sur son blog : <https://livres-cymone.blogspot.com/2021/05/atelier>

## Témoignages d'adhérents

**Christine CHARTON** a évoqué longuement pour Repères son vécu dans la période Covid et ce qui lui a permis de tenir le coup. En voici les extraits les plus significatifs.

La période la plus dure à vivre a été ce premier confinement : pas ou très peu de sorties, aucun contact, y compris avec ma Maman sauf au téléphone, heureusement nous pouvions voir enfants et petits-enfants en Visio. Des informations contradictoires ne nous permettant pas de nous faire une opinion claire de la situation, nous avons vécu une grande période de "sidération".

Pour mon mari immobilisé les grosses difficultés sont apparues immédiatement : arrêt total des soins kiné et dentaires. D'où aggravation des ulcères. Pour moi également, gros ennuis dentaires avec impossibilité d'être prise en urgence.

Appels téléphoniques et échanges de mails réguliers : cela nous a probablement aidés, bien que les nouvelles n'étaient pas forcément bonnes, certains touchés par le virus mais heureusement pas de formes graves. Grande solidarité, soutien moral et accompagnement d'un ami atteint d'un cancer au fur et à me-

sure de l'aggravation de son état : retour à l'hôpital, accompagnement en soins palliatifs et contacts avec sa famille à Paris et à l'étranger pour organiser la cérémonie après son décès.

L'impossibilité de continuer à nager a porté un coup à ma mobilité, mais je peux maintenant retourner en piscine avec la reconnaissance MDPH, et au bout de 6 mois d'inactivité complète, j'ai pu mesurer la perte de mobilité et tout le chemin à parcourir pour aller mieux. Heureusement, mon kiné avait pu m'envoyer par mail des exercices à faire quotidiennement pour entretenir un peu la souplesse, indispensable à mon autonomie.

Ce qui m'a fait tenir aussi c'est de pouvoir garder le contact, au moins avec l'une des associations dont je suis membre, et avec laquelle nous fonctionnons à l'aide des outils informatiques (Forum...). J'ai pu continuer à faire du soutien. Mais l'absence de contacts en présentiel et le manque de temps pour consulter la foultitude d'informations sur les portails d'Internet me pèsent beaucoup. Je voudrais pouvoir profiter de ma retraite sans passer tout mon temps sur l'écran de mon PC.

Seuls le dévouement et l'entraide des copains semblent en mesure de préserver le respect de la vie et nous rassurent un peu face aux déboires quotidiens : par exemple une usurpation d'identité informatique nous privant d'outil pendant 1 mois, ou encore des intrusions nocturnes dans les sous-sols de l'immeuble, des tirs de mortier la nuit dans les quartiers...

La période est très dure à vivre moralement, et certains membres de nos familles en font malheureusement les frais (dépression profonde, tentatives de suicide...), et l'éloignement géographique nous pèse aussi beaucoup.

**Christine CHARTON**



### Andrée et Henry BERTHUIN

A 80 ans nous avons quitté notre maison à deux niveaux avec un petit jardin dans un quartier tranquille que nous habitons depuis près de cinquante ans.

L'étage, le jardin et l'éloignement des commerces devenaient difficiles.

Sa vente nous a permis d'acheter un appartement avec ascenseur, près des commerces, avec une grande terrasse et aussi la vue sur nos montagnes.

**Nous n'avons pas regretté pendant le confinement ce changement.**

La proximité des commerces, des voisins, des transports en commun et un balcon ensoleillé.

Pas de regret d'avoir fait ce choix car notre santé de ce jour ne permettrait plus de vivre en maison.

## PARTIR, REVENIR... QUAND LA COVID ENTRAÎNE UN TIRAILLEMENT !

**Installés comme expatriés depuis août 2019 à Ottawa, la capitale Canadienne (Ontario), les enfants d'Alain Charré font face à la crise sanitaire depuis le 15 mars 2020, date du premier confinement en Ontario.**

Les restrictions mises en place dans les différentes provinces ont permis de limiter le nombre de décès des suites du COVID -19 : plus de 100 000 décès en France depuis le début de la pandémie pour moins de 25 000 au Canada. Les frontières du Canada sont fermées depuis plus d'un an et nous avons également eu des périodes de confinement plus strictes : l'an passé pendant 3 mois et demi, cette année pour les fêtes de fin d'année et à nouveau depuis un mois. Les salles de restaurants, les cinémas, les commerces non essentiels ont été régulièrement fermés, les écoles également (en Ontario, l'école à la maison a été la règle du 15 mars au 30 juin 2020, du 3 au 29 janvier 2021 et depuis le 15 avril 2021).

Les "cas-contact" sont mis en isolement préventif pendant 14 jours, un test covid négatif au bout de 10 jours ne permet pas de réduire cette période d'isolement. Il est également recommandé à la famille du "cas-contact" de se mettre en isolement volontaire.

Les Canadiens et particulièrement les Ontariens, sont, pour une grande majorité, prudents et respectueux de ces recommandations et de ces règles ; il n'y a jamais eu par exemple de limite kilométrique pour se déplacer et il est même recommandé de faire du sport en extérieur sans se regrouper.

En tant que Français, nous sommes étonnés de ce sens de la "communauté".

Nous sommes une famille avec deux enfants de 6 et 8 ans et travaillons tous les deux : les périodes d'école à la maison sont donc particulièrement éprouvantes pour

nous. Nous voudrions rentrer en France cet été pour les vacances. En tant que français nous avons cette possibilité mais le Canada a mis en place des mesures pour décourager les voyages extérieurs (obligation de rester dans une chambre d'hôtel agréée pendant 3 jours – budget annoncé 2000\$ par personne – puis une quatorzaine à la maison).

chiffres du COVID sont ici bien inférieurs à ceux annoncés aux Etats-Unis ou même en Europe) car les restrictions de liberté sont importantes : la frontière du Canada est fermée depuis un an pour les voyages "non essentiels", et nous vivons notre 3<sup>ème</sup> confinement avec l'école à la maison depuis 15 jours et jusqu'à la fin de l'année scolaire alors que nous



Nous sommes donc assez partagés sur les décisions qui ont été prises avec les sentiments d'être "pris en otage" (école à la maison, difficultés à retourner en France pour revoir notre famille) tout en mesurant la chance d'être dans un pays qui a su, jusqu'ici, gérer la pandémie.

Nous sommes en effet dans un pays plutôt sûr, organisé avec une très bonne qualité de vie. Nous avons la chance, même pendant les confinements, de pouvoir découvrir les alentours proches. Un confinement qui au final semble moins brutal qu'en France et qui nous laisse en même temps la possibilité de revenir au pays si la nécessité s'en fait sentir.

Cependant nous avons parfois le sentiment que le gouvernement canadien "en fait trop" (les

travaillons tous les deux. En sachant que nous avons déjà vécu cela 3 mois au printemps dernier, 1 mois ½ en décembre janvier (toujours avec l'école à la maison). Nous sommes quand même bien obligés d'apprécier le sentiment de sécurité dans ce pays qui procure une grande qualité de vie et qui a su gérer sa crise sanitaire jusqu'à maintenant.

**Il n'empêche que nous nous sentons coincés du fait des difficultés de retourner en France pour des vacances, et les difficultés pour retourner travailler au Canada : obligation de rester dans un hôtel minimum 3 jours enfermés avec enfants, avec tests pour toute la famille, le tout à nos frais; sans compter les 14 jours de quarantaine à la maison**

## Une grand-mère en EHPAD, courrier de sa petite fille (de 35 ans)

"Monsieur le directeur,  
Je vous remercie de prendre quelques instants pour lire cet appel.  
Je m'adresse à vous pour vous faire partager un sentiment de ras le bol général tant au niveau des familles que de vos résidents, car vous en êtes le seul maître en la période. Nous aimerions savoir quand finira la séquestration ( le mot est fort mais vrai) de nos parents et grands-parents. Quand retrouveront-ils leur liberté ? Les mesures prises sont certes pour les protéger mais n'allez vous pas dans l'extrême ? Une sortie en famille même d'une heure se paye par 10 jours de confinement en chambre !

Nous entendons les annonces gouvernementales à la télé qui libèrent les personnes âgées soi-disant...mais chaque direction d'EHPAD applique sa politique et la réalité est bien contradictoire chez vous.

Comment faire renaître l'espoir dans les yeux de nos aïeux qui n'en peuvent plus ? J'exprime aujourd'hui ma colère car je vois ma grand-mère se dégrader depuis un an et je ne sais plus quoi lui dire...que lui faire espérer ? N'y a t il pas des solutions pour réduire ce temps d'isolement ? On a des tests antigéniques 15 mm, des PCR...des gestes barrières et la vaccination qui avance pour tous

et on leur impose le chantage une sortie = 10 jours de confinement ! Par ailleurs ce sont des professionnels et non pas les familles qui ont refusé pour une partie d'entre eux de se faire vacciner et qui ont, sans tenir compte des barrières de distances, apporté le virus à nos résidents.

Je reconnais néanmoins que vos décisions ont permis de les protéger pendant l'épidémie et certes il faut encore maintenir le cap mais ne peut-on pas enfin alléger ces restrictions pour retrouver un semblant de vie avant que nous en soyons séparés définitivement ? Voilà c'est dit. Nous attendons maintenant vos actions.  
Cordialement"

## Lutte contre la Maltraitance

**Le 3977 est le numéro national dédié à la lutte contre les maltraitances envers les personnes âgées et les adultes en situation de handicap. La forte augmentation des signalements nous invite à être vigilants sur les situations autour de nous et qui nous posent question.**

**+555 situations de maltraitances signalées soit + 33% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2020.**

**Cette évolution résulte notamment d'appels venant des victimes elles-mêmes (+ 20%) mais surtout de la proche famille (+ 35%).**

S'agissant du contexte de ces situations de maltraitances possibles, les alertes portant sur des personnes vivant à domicile ont augmenté (+ 36%) mais ce sont surtout celles observées pour des personnes hébergées ou soignées dans des établissements, qui sont en hausse (+ 46%).

Les motifs prédominants de ces alertes portent sur des maltraitances psychologiques, toutefois le non-respect des droits des personnes, ainsi que les maltraitances liées aux soins, sont aussi en hausse.

Ces données étayent les nombreux constats des centres de la Fédération, selon lesquels de fortes con-

traintes s'exercent encore sur les personnes **résidant dans de nombreux établissements médicosociaux, en particulier les EHPAD**, avec de grandes difficultés voire l'impossibilité des visites des familles, ainsi qu'une restriction de la vie sociale déjà pauvre de ces personnes, voire des limitations dans leur accès aux aides et aux soins quotidiens. Les préconisations des autorités sanitaires d'assouplir ces contraintes et de rétablir les droits fondamentaux des résidents et l'ouverture des établissements aux familles sont appliquées de façon disparate, le consentement des uns et des autres n'est pas toujours sollicité, et les dispositifs réglementaires de concertation ne sont pas systématiques.

**O**n comprend mal ces disparités d'un établissement à

l'autre, qui ne s'expliquent ni par la situation sanitaire locale, ni par les ressources disponibles, même si celles-ci peuvent être en effet insuffisantes. La diffusion large de la vaccination, chez les résidents comme chez les professionnels, ne conduit pas toujours à restituer les échanges sociaux pourtant si importants pour ces personnes très vulnérables.

**La Fédération 3977 rappelle à ce sujet que chez ces personnes fragiles, l'infection à la Covid-19, menace certes importante, n'est pas la seule à mettre en cause leur pronostic vital : les soins des autres affections, fréquentes chez les résidents, la détresse psychologique et le risque de "syndrome de glissement" doivent également être pris en considération.**

## ET SI ON PENSAIT AUTREMENT L'HABITAT

**À la CFDT, notre préférence va spontanément aux solutions alternatives d'habitat groupé autogéré, ou d'habitat participatif : un mouvement toujours vivace. Mais nos valeurs humanistes doivent nous inciter à repenser l'habitat comme un service pour tous.**

Dans l'agglomération grenobloise, dans le nord Isère et dans le Grésivaudan il y a eu des expériences d'habitat collectif participatif qui ont, pour beaucoup, perduré dans le temps. Repères s'en est fait l'écho. Ce côté associatif non marchand, la volonté de s'impliquer dans la démarche et dans le concret de la construction ou de la rénovation et d'un mode de vie partagé étaient bien en vue. Il réapparaît actuellement.

### Une expérience d'avant-garde repensée en 2020

Les 6 domiciles collectifs grenoblois de l'époque s'inscrivaient dans cette logique avec une coordination institutionnelle portée par la mairie de Grenoble. Elle stimulait les locataires et leur famille à être responsables de leur quotidien. C'est ainsi que de nombreux groupes en France et en Europe sont venus visiter, à l'époque, ces nouvelles structures. Pour des raisons financières les trois mandats municipaux ayant succédé à celui d'Hubert DUBEDOUT ont objecté le coût de l'accueil des personnes âgées dans des lieux non institutionnalisés. Pour eux ils ne relevaient pas d'un prix de journée, ne portaient pas l'appellation d'établissement. Depuis 2001 les mairies ont perdu leur compétence en matière gérontologique au profit des conseils départementaux, plus éloignés des préoccupations quotidiennes. Par ailleurs les différents schémas gérontologiques animés par les conseils départementaux ont ouvert un champ de réflexion positive, animés par les acteurs associatifs et apportant des solutions aux interrogations.

### Habitat partagé, des motivations pour l'avenir

En 2001, seuls des "résistants" du domicile collectif des Vignes se sont organisés en association familiale et de locataires pour faire perdurer les

Vignes. Ils créaient un habitat d'appartements regroupés à services partagés, soutenus par la ville, et différentes associations. En 2015 les Vignes ont été en totale autonomie, avec quelques subventions. En 2020 les Vignes étaient reconnues comme habitat inclusif par l'ARS, donnant un nouveau souffle et de nouvelles perspectives. Maintenant nous devons tous réfléchir à une modélisation pour essaimer sur le territoire.



La ville de Grenoble met en place une commission pour travailler sur l'habitat inclusif. Des partenaires, dont la CFDT, rejoindront cette instance. Ce sera le sujet d'un nouveau Repères.

Quarante ans après ces habitats autogérés, ce sont les mêmes personnes, plus âgées, candidates à la retraite ou déjà retraitées et d'autres générations qui souhaitent un hébergement responsable, mieux adapté et qui ne veulent pas forcément une vie en résidence autonomie ou en EHPAD et encore moins être les otages de sociétés privées qui gèrent leur « maisons de retraite » comme une entreprise d'articles ménagers ! De nombreuses expériences existent en France pour tous les âges, propriétaires, locataires, inter-âges... pour

apporter des solutions autres que les « placements ».

### Constats et perspectives

Les personnes en acceptant d'entrer dans un établissement se sentent dépossédées des responsabilités de leur vie pour les seules raisons d'incapacité physiques ou psychiques d'évoluer. Elles veulent continuer à être actrices de leur vie. Elles ne veulent pas dépendre de professionnels qui se sentent nantis

de tous pouvoirs comme dans le cadre de leur santé, "pensez donc elles ne sont plus en capacité de décider". Le confinement a malheureusement permis de montrer les limites de ce type d'hébergement. Elles veulent autre chose.

Encore plus après ces confinements et par expérience, ce type d'habitat hors établissement est l'affaire de toutes et tous et plus nous serons nombreuses et nombreux à réfléchir, plus nous serons crédibles auprès des instances publiques. Ce raisonnement s'accroche à une philosophie du faire et non du laisser-faire enfin elle se place dans la démarche de citoyenneté et de démocratie participative.

Alain CHARRÉ

## Sécurité sociale : Création de la 5<sup>ème</sup> branche dédiée à l'autonomie Ça traîne

**La loi de financement de la Sécurité sociale pour l'année 2021 a acté la création d'une cinquième branche dédiée à l'autonomie. Pour la CFDT Retraités, c'est une avancée majeure dans l'accompagnement de l'avancée en âge mais aussi pour les personnes en situation de handicap.**

La CFDT Retraités revendique un droit universel d'aide à l'autonomie quel que soit l'âge. Dans le passé, elle a contribué à construire ce nouveau droit, en particulier, pour ce qui concerne les personnes âgées, avec la création de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et d'autres dispositions. La nouvelle loi plusieurs fois annoncée depuis 2018 apparaît aujourd'hui indispensable.

Un nouveau report se profile l'Union Confédérale des Retraités a décidé d'écrire à tous les Députés et les Sénateurs du territoire afin que les équipes CFDT puissent les rencontrer et les interpeller sur la 5<sup>ème</sup> branche : **demande relayée au plus près du terrain, et à l'ensemble des Unions Locales de Retraités qui ont écrit à leurs élus territoriaux afin de pouvoir les rencontrer et échanger sur ce sujet.**

Seules trois députées ont proposé des rendez-vous qui se sont tenus au printemps avec les militants(es) locaux(les) concernés(es)

- La 7<sup>ème</sup> circonscription de Mme Monique LIMON, territoire de la Bièvre.

- La 9<sup>ème</sup> circonscription de Mme JACQUIER-LAFORGE qui inclut les territoires des ULR du Sud-Grésivaudan et du Voironnais/Bièvre/Chartreuse.

- La 8<sup>ème</sup> circonscription de Mme Caroline ABADIE qui inclut les Cantons d'Heyrieux, Roussillon, Vienne-Nord, Vienne-Sud.

Ces rencontres nous ont laissé sur notre faim, les députées n'étant pas rassurantes quant à l'inscription au calendrier parlementaire avant les élections présidentielles. Elles ont utilisé la langue de bois ou "*botté en touche*", car elles savent bien que le débat sur la 5<sup>ème</sup> branche n'aura pas lieu durant la mandature actuelle. Cependant, une rencontre CFDT avec les élus (es) est toujours utile pour faire passer des messages.

Quant aux autres parlementaires, ils sont soit restés sans réponse, soit ils ont envoyé l'argumentaire de leur parti.

Pour la CFDT, il convient d'améliorer la prise en charge globale des personnes vulnérables par une meilleure

organisation du système de soins et d'accompagnement, du domicile à l'Ehpad, avec des offres plus diversifiées et par une meilleure prise en charge de la perte d'autonomie. Il faudrait diminuer le reste à charge des familles au travers d'un financement mutualisé et solidaire que nous souhaitons essentiellement public.

**Pour mémoire :** le prix moyen de l'hébergement en Ehpad est de 2.300 € par mois en Isère, et pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, le montant est de 3.000 € par mois.

**La CFDT retraités revendique une allocation supplémentaire d'au moins 300 € par mois pour réduire le reste à charge des familles.**

**Yves VERROLET**



## Vente de la Clinique Mutualiste, fleuron de l'esprit mutualiste à Grenoble Point de suspension, et points d'interrogation !

La vente de "La Mut" par Adréa à Doctegestio, organisme privé à but lucratif est bloquée pour l'instant.

Le passage du privé non lucratif au privé lucratif annonce la fin de l'esprit mutualiste pour cet établissement pionnier dans ce domaine en 1957.

La Metro s'est heureusement interposée en exerçant son droit de préemption. Il est question pour la collectivité de limiter la casse en rachetant

les murs afin d'interdire les reventes avec des plus-values par les repreneurs. Un débat qui s'inscrit dans une recherche de rationalisation de la gestion des hôpitaux publics à Grenoble, où il est question du transfert de services de l'Hôpital Sud au CHU Nord.

Autre enjeu d'importance : qui va prendre en charge les dépassements d'honoraire ? (3,6 millions d'euros par an !). Une partie des

médecins accepterait de faire l'im-passe sur leurs dépassements.

En attendant, les salariés restent inquiets. Les délégués du personnel se sont logiquement mobilisés au sein du Comité Social et Economique (CSE), lequel a engagé de son côté une action en justice en se fondant sur des irrégularités.

Le dossier est loin d'être clos.

**Maxence GIRARD**

## Adieu à Gaston Dupuis

**G**aston a quitté cette terre, entraîné par la COVID, le 7 avril de cette année 2021 dans sa 90<sup>ème</sup> année.

Militant depuis sa jeunesse en Normandie, il adhère à la CFTC.

Arrivé en 1962, dans l'Isère, il rencontre Aimé Morin alors permanent de l'UD-CFTC et une grande amitié se noue entre ces deux hommes de qualité.

C'est ainsi que peu à peu, avec l'aide d'Aimé, Gaston trouve un emploi à la SDH 38, société des HLM de l'Isère où il a débuté dans

un bureau puis a continué dans le service du recouvrement des loyers impayés, ce qui lui faisait parcourir le département. Il a été élu délégué du personnel, sa carrière à la SDH a duré plus de 30 ans.

Avec Lucie, grande militante elle aussi, ils ont eu 5 fils et ont mené sur le secteur de Tullins de nombreuses luttes ; Ils ont donné naissance à l'union locale de Tullins avec d'autres camarades CFTD.

Mais Gaston, c'était aussi un

amoureux de la nature, un apiculteur, un jardinier, un ami fidèle et chaleureux.

Issu d'une famille de fermiers, il possédait cette intelligence de l'observation et de la mise en pratique de ses découvertes.

À la retraite, il s'était mis à l'art de la peinture.

À Lucie et Gaston, un grand Merci pour ce qu'ils ont apporté au syndicalisme CFTD et à la communauté humaine.

C'est toujours dur de perdre un ami !

**Jocelyne PELLOUX**

## Des nouvelles de Détente et Culture

**L**a commission Détente et Culture de l'UTR poursuit ses activités en se réunissant en visioconférence.

Les mesures sanitaires actuelles nous ont fait renoncer à organiser la sortie départementale d'une journée, regrettant l'occasion de se retrouver entre adhérents de tout le département.

La Covid 19 et les mesures de confinement et de restriction actuelle en France et au Portugal sont à l'origine du nouveau report de notre **voyage au Portugal** déjà prévu en juin 2020.

Les 42 participants inscrits ont maintenant le choix entre l'annulation de leur voyage, avec remboursement, ou l'attente de

partir en juin 2022, sans frais supplémentaires. Nous pourrions relancer les inscriptions à l'automne 2021.

C'est pourquoi, notre séjour du 19 au 25 septembre 2021, à METABIEF, au village de vacances VTF "Le Bief rouge" en **Franche Comté**, est si attendu par les 37 personnes inscrites, comme une bouffée d'oxygène dans les hésitations et incertitudes actuelles. Nous rencontrerons nos collègues retraités de l'UTR 25.



**N**ous travaillons déjà sur le projet de séjour en France pour 2022, ce sera du 10 au 17 septembre, à Vernet-les-Bains, dans les Pyrénées Orientales.

Vernet-les-Bains  
Pyrénées Orientales

***Pour être encore mieux informés... Restons branchés...***

Abonnez-vous à la newsletter de la CFTD : [https://www.cfdt.fr/portail/confederation-j\\_5](https://www.cfdt.fr/portail/confederation-j_5)

N'oubliez pas de nous envoyer votre adresse mail à : [retraites.cfdt.isere@orange.fr](mailto:retraites.cfdt.isere@orange.fr)